

Actualité de l'urbanisme : réglementation et jurisprudence. Conséquences sur les projets urbains

Objectif

- Connaître les dispositifs instaurés par les lois et règlements récents en matière de sobriété foncière
- Faire évoluer les documents d'urbanisme
- Intégrer les nouvelles contraintes réglementaires pour concevoir de nouveaux modèles d'aménagement
- Transformer le ZAN en opportunité

Prérequis et publics visés

Aucun pré-requis

Aménageurs, agents des collectivités territoriales et des établissements publics, AMO généralistes, promoteurs, architectes, urbanistes, responsables urbanisme, aménagement et des opérations foncières, juristes, constructeurs

Programme

Pour les collectivités territoriales et les opérateurs publics ou privés, à l'heure du ZAN, la sobriété foncière doit devenir une opportunité et permettre de concevoir de nouveaux modèles d'aménagement.

L'objet de la formation est de donner des **clefs** juridiques et opérationnelles pour y parvenir, en se fondant sur une connaissance approfondie des dispositifs, certes complexes, instaurés récemment par les lois et règlements.

Actualité législative : lois de simplification des 16 juin 2025 et du 26 novembre 2025

Agilité des documents d'urbanisme

- simplification des processus d'adaptation des SCOT et PLU
- extension des dérogations au PLU (logement et zones d'activité)

Performance de l'urbanisme opérationnel

- création d'une nouvelle opération de transformation urbaine
- élargissement de l'intervention des organismes publics dont EPF
- instauration d'un PUP **transformation**

Obtention facilitée des autorisations d'urbanisme

- instauration du permis réversible multidestinations
- permis d'aménager multisites
- souplesse du permis modificatif

Maîtrise du contentieux

- délai de recours
- encadrement des refus
- référé suspension
- renforcement des sanctions administratives pour construction illicite

Actualité jurisprudentielle

- certificat d'urbanisme
- instruction des permis et demande de pièces complémentaires
- modification de la demande en cours d'instruction
- prescriptions portées au permis
- refus et ressource en eau (sécheresse)
- permis modificatif et de régularisation
- péremption
- lutte contre les recours abusifs

Focus sur le ZAN

- notions d'artificialisation et d'occupation effective des sols
- adaptation des documents d'urbanisme : **échéances** et **sanction**
- garantie communale
- grands projets
- des textes législatifs en attente (3ème loi ZAN ?)

Le PLUS de la formation

Chaque point est illustré par des retours d'expériences et les participants sont invités à partager pour identifier de bonnes pratiques.

94% de satisfaction sur 16 avis

mise à jour le 03.02.2026

Formations complémentaires :

sobriete-fonciere-comment-mobiliser-le-foncier-visible-et-invisible
reussir-une-requalification-d-une-zae-zone-d-activite-economique

Moyens & supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés **par mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Modalités d'évaluation & suivi

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'**espace apprenant**

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer **la bonne acquisition des compétences**.

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une **approche théorique et méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices**, de **mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage** des compétences par des **échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Isabelle Bianchi - 01 83 64 04 59 - isabelle.bianchi@cadredeville.com - 01 83 64 04 59. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Clarisse PUL – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 98 44 31 67

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.